

2 Politique

Activités de la première dame/En marge de la 3e édition du Marathon du Gabon Sylvia Bongo Ondimba et ses hôtes visitent l'ICL et la "Maison d'Alice"



La première dame du Gabon présentant à ses hôtes le site en évolution de la future Maison d'Alice.



Sylvia Bongo Ondimba et ses invités, ici, au sein de l'Institut de cancérologie de Libreville.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

La first lady gabonaise a présenté à ses illustres invitées, samedi après-midi, ces deux fleurons très importants dans la lutte contre le cancer au Gabon. L'un est essentiellement axé sur le traitement, et l'autre servira, une fois sa construction terminée, à l'accueil des malades au statut économiquement faible pour leur assurer l'hébergement et le transport jusqu'au terme de leur prise en charge.

TRES détendue, Sylvia Bongo Ondimba attendait sur l'esplanade du Centre hospitalier universitaire

d'Angondjé, samedi après-midi, l'arrivée de ses hôtes qu'un bus VIP conduisait, sous bonne escorte. Il s'agissait notamment de Marie Olive Lembe Kabila, première dame de la République démocratique du Congo, Hadja Djéné Kaba Condé, épouse du chef de l'Etat de Guinée-Conakry, des représentantes des premières dames du Ghana (Dela Sowa, ministre déléguée au Genre et à la Protection sociale), de la Guinée-Equatoriale (Guilhermina Mokuï Mba Obono, ministre de la Culture), du Nigeria (Gimbiya Dogara, épouse du président de la Chambre des représentants), et du Niger (Dr Kafifa R. Christelle Jackou, ministre déléguée aux Affaires étrangères), ainsi que Rudy Zang Milama,

championne d'Afrique du 100 mètres.

En marge de la tenue, ce jour-là, de la "Gabonaise", course militante exclusivement féminine de 5 km dans le cadre du Marathon du Gabon, à nouveau placée cette année sous le signe de la lutte contre les cancers féminins, la first lady gabonaise avait tenu à offrir à ses illustres invitées, la visite des deux fleurons très importants dans la lutte contre le cancer dans notre pays : l'Institut de cancérologie de Libreville (ICL) et la "Maison d'Alice".

A la pointe de la technologie, l'ICL présentait ainsi à l'importante délégation conduite par Sylvia Bongo Ondimba, un décor flamboyant neuf, des outils de

prise en charge de dernière génération et un cadre adéquat pour assurer un traitement radical de toutes les formes cancérogènes. De la salle de scanner à celle d'injection d'isotopes, en passant par le centre de commande Gamma-caméra, la salle de stockage et le bureau des majors, on se rend à l'évidence de la qualité du plateau technique dont est doté l'ICL, opérationnel depuis juillet 2013. Pôle de référence en matière de cancer en Afrique centrale, ses services ont même la réputation de permettre une prise en charge efficace, notamment dans la radiothérapie, la médecine nucléaire, la chimiothérapie et le laboratoire de biologie des tumeurs.

Tout près, la "Maison d'Alice" sort petit à petit de

terre et présente déjà une impressionnante physiologie. Ce projet ambitieux dont les travaux de construction ont débuté il y a un an, consacre ainsi toute la vision et l'engagement de Sylvia Bongo Ondimba dans la lutte contre cette maladie qui décime tant de vies, notamment du côté des femmes. Plus qu'une simple initiative, la "Maison d'Alice" se présentera, une fois terminée, comme une nécessité pour les malades résidant loin du centre de traitement, qui ne disposent pas de solution d'accueil à Libreville ou qui, par leur statut économiquement faible, sont dans l'incapacité d'assurer leur transport jusqu'au centre de traitement. Ceci pour éviter l'expérience de 2013, où 20% des patients

avaient interrompu leur traitement faute d'hébergement. La "Maison d'Alice" constituera donc un pont entre l'ICL et le domicile de ces patients. Les 8 millions de francs CFA récoltés à travers la course la "Gabonaise" seront reversés à cette future maison de vie.

Satisfaite de l'évolution du projet et du sentiment que ce qui constituait encore un rêve hier, est en train de devenir réalité, la première dame du Gabon s'est rendue à l'évidence que la "Maison d'Alice" contribuera véritablement à sauver des vies. La fondation qui porte son nom anime un programme dans ce sens "Agir contre le cancer", à travers trois axes : la prévention, le traitement et l'accompagnement.

La Semaine de ...

Maladresse inutile

LIBREVILLE a connu une activité diplomatique remarquable au cours de la semaine qui vient de s'achever. On notera que, outre la présentation au président de la République, des Lettres de Créances par six nouveaux ambassadeurs accrédités au Gabon, la capitale gabonaise a également abrité une session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) que préside actuellement Ali Bongo Ondimba ; tout comme la 41e Réunion du Comité consultatif permanent des Nations unies pour la paix et la sécurité en Afrique centrale (UNSC).

En plus de ces rendez-vous à caractère diplomatique, on citera, parmi les autres événements ayant marqué l'actualité de la semaine écoulée : la suite de la tournée du secrétariat exécutif du PDG dans la Ngounié et la Nyanga ; le début, par Cocobeach, de la tournée de Jean Ping dans l'Estuaire ; la séance plénière à l'Assemblée nationale, au cours de laquelle les députés ont adopté le projet de loi de Finances 2016, en dépit des réserves émises par quelques élus, dont Alexandre Barro Chambrier (PDG), quant à la fiabilité du texte ; la rentrée solennelle du barreau du Gabon, la célébration de la Journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, etc.

La présente chronique sera essentiellement consacrée à ce dernier événement. Ce d'autant plus qu'en marge du discours

de circonstance prononcé par la ministre déléguée à la Santé, à la Prévoyance sociale et la Solidarité nationale, Célestine Oguewa Ba, un collectif de femmes a voulu marqué l'événement en organisant une marche pour dénoncer les violences faites aux femmes, particulièrement celles qui vendent dans les marchés...

Toutefois, soulignons que la rentrée solennelle du barreau aurait pu également susciter un intérêt, en ce sens qu'elle intervient au moment où les projecteurs de la Justice sont tournés vers l'ordre des avocats, qui a dernièrement saisi la Cour constitutionnelle pour dénoncer l'illégalité des tribunaux spéciaux récemment créés par ordonnance mais souffrant d'un manquement manifeste de texte organique. Et comme d'aucuns pouvaient s'y attendre, cette rentrée a donné une nouvelle occasion au bâtonnier de réitérer sa dénonciation desdites juridictions, qui semblent faire fi de la loi sur la Cour constitutionnelle. Laquelle rend suspensive l'application de tout texte faisant l'objet d'une saisine auprès d'elle.

Le bâtonnier a par ailleurs déploré les critiques faites au barreau pour avoir saisi la Cour constitutionnelle contre la création des tribunaux spéciaux. Les auteurs de ces critiques y voyant la volonté de gêner le gouvernement. Toute chose que refuse le barreau. Estimant que la saisine de la haute juridiction ne vise qu'un seul objectif : faire respecter la loi comme dans tout Etat de droit.

De la marche des femmes maintenant

A l'instar des autres pays, le Gabon a célébré la Journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Comme d'habitude, ce rendez-vous international a été honoré par le gouvernement à la faveur d'une allocution prononcée par la ministre déléguée à la Santé, la Prévoyance sociale et la Solidarité nationale. L'innovation cette année aura été cette marche initiée par le Collectif de lutte contre les violences faites aux femmes. Celle-ci devait partir du Rond-point de l'ex-Gare routière pour la Primature en passant par Nkembo et Cocotiers. Cette marche a bel et bien débuté au lieu prévu, avec la participation de plusieurs centaines de personnes, pas uniquement des femmes. De même, on a noté la présence de plusieurs élus dont des parlementaires (femmes et hommes) plutôt proches de l'opposition (UN, UPRN et PSD). Malheureusement pour les organisateurs et les participants, la marche n'a pu évoluer jusqu'à la Primature. Et pour cause, elle a été stoppée par la police à hauteur du carrefour de Saint-Michel. Cela contre toute attente, aux dires des organisateurs. D'autant plus que, soutiennent-ils, ils avaient bel et bien saisi les autorités compétentes, et que jusqu'au "jour J", ils n'avaient reçu aucun document interdisant cette manifestation. "Nous avons déposé auprès du ministère de l'Inté-

rieur, de la Préfecture de police, de chaque mairie, une note concernant cette marche. Nous sommes étonnés aujourd'hui de voir ces agents qui nous interdisent de continuer notre parcours", a déploré une responsable du collectif.

Et une autre de renchérir en pointant du doigt le gouvernement : "La présence de la police est donc la preuve que le gouvernement encourage toutes les violences que nous connaissons..."

C'est justement ce genre d'insinuations que les autorités devraient éviter. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui se posent la question de savoir ce qui a bien pu inspirer la hiérarchie de la police pour stopper une marche pacifique qui ne demandait qu'à être encadrée. Est-ce la présence des élus de l'opposition qui a gêné au dernier moment ? Là aussi, certains sont en droit de s'interroger.

Dans tous les cas, au regard de l'opportunité de la marche (avec tout ce que les commerçantes ont subi ces derniers temps comme violences, quelle qu'en soit la forme) et de son caractère pacifique, on peut dire que la hiérarchie de la police pouvait bien se passer de cette attitude qui ressemble à une maladresse inutile, susceptible de donner raison à ceux qui, non sans exagération, ternissent l'image du Gabon en le présentant comme un pays où la jouissance des libertés dépend des convictions politiques.